



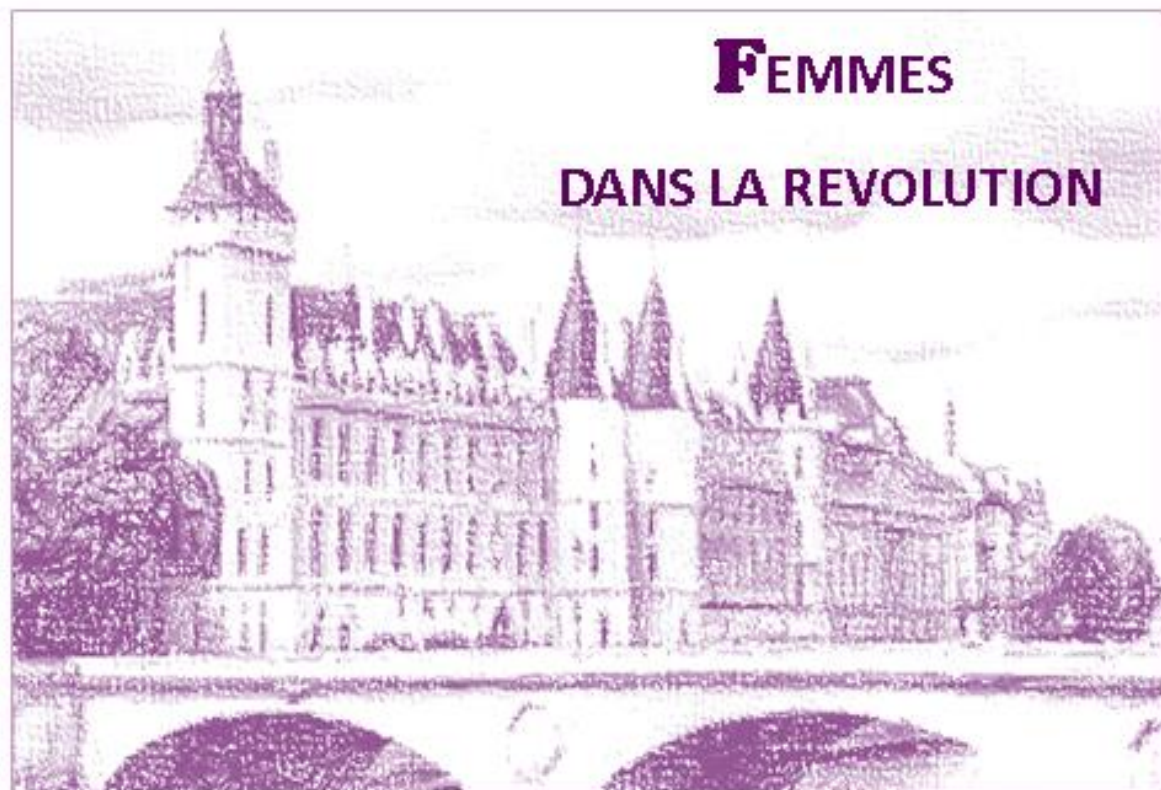
Charlotte Corday

Marie Antoinette

Manon Roland

Olympe de Gouges

Catherine Théot



Exposition dossier Mars 2020 à la Conciergerie

La Conciergerie
2 boulevard du Palais
75001 Paris
Tél: 01 53 40 60 85
www.paris-conciergerie.fr

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX



La cour des femmes à la
Conciergerie. ©D.Bordes/Cmn

Introduction:

Célèbres ou anonymes, les femmes ont participé à tous les grands moments d'une Révolution qui a proclamé les droits de l'Homme, en oubliant ceux des femmes. Entre 1789 et 1794, elles sont là où se fait la Révolution : de la Bastille aux prisons de la Terreur, de l'Assemblée au Tribunal révolutionnaire jusque dans l'armée ou le bocage vendéen.

Les femmes sont des actrices de la Révolution, rôle que les révolutionnaires leur ont confisqué. Femmes de « salons » ouvertes aux idées réformatrices, femmes du peuple manifestant contre la cherté des prix, elles étaient déjà visibles dans la période prérévolutionnaire. Ainsi, dès 1789, elles sont présentes et participent activement aux bouleversements qui touchent la Monarchie. Cependant, les législateurs vont peu à peu les mettre à l'écart, en interdisant la tenue des clubs de femmes, en interdisant leur présence dans les armées. Interdire les femmes dans la sphère publique, en les cloisonnant dans la sphère privée, c'est leur enlever toute identité politique. Pourtant, elles seront comme tant d'autres hommes, des victimes désignées.

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, cette exposition dossier met en lumière le destin de femmes incarcérées à la Conciergerie, ancienne prison durant la Révolution Française. Charlotte Corday, Olympe de Gouges, Mme Roland comme tant d'autres anonymes ont su, selon ou malgré le contexte politique et social de leur temps, marquer l'histoire de France de leur empreinte.



Mme Roland se rendant au tribunal révolutionnaire
par Jules Dauban©J-L.Paillé/Cmn

Les journées du 5 et 6 octobre 1789 : les femmes au tournant de la révolution



Anonyme, 1789 ©Musée Carnavalet

La participation des femmes à des révoltes de famine, urbaine ou villageoise, n'est pas chose nouvelle. Elles interviennent pour défendre la survie de leurs familles. Ces révoltes se poursuivent tout au long de la Révolution pour réclamer du pain comme en février 1793 ou au printemps 1795. Mais en 1789, la révolution populaire qui se déclenche, voit les femmes jouer un rôle dans lequel on ne les attend pas. Ainsi, Les

journées du 5 et 6 octobre 1789 prennent une dimension particulière. La mobilisation des femmes crée un contexte qui mène à la ratification de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen et des premiers articles constitutionnels par le roi, et surtout au départ pour les Tuileries de la famille royal, qui ne reviendra plus jamais à Versailles ! Même l'Assemblée est obligée de les suivre en s'installant à Paris.

Dès le matin du 5 octobre, un cortège de 4000 à 7000 femmes environ, venant des Halles et du faubourg Saint-Antoine, se dirige vers Versailles pour demander du pain et la diminution du prix du grain et de la viande au roi. Elles arrivent sous la pluie à Versailles. Une partie se présente à l'Assemblée Nationale et réussit à obtenir du président Mounier de les accompagner devant le roi. Une délégation de 5 à 7 femmes se présente devant Louis XVI qui écoute leur plainte et promet un ravitaillement en farine de Paris.

En fin de journée, le roi accepte de recevoir Mounier, et de signer la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen et les premiers articles de la Constitution. La nuit tombée, une partie de la foule entre se réfugier à l'Assemblée. Mounier décrit à son retour « Quelle fut ma surprise de voir la salle remplie de femmes parisiennes et de leurs compagnons ? Mon arrivée parut leur causer une grande satisfaction ; elles me dirent qu'elles m'avaient attendu avec beaucoup d'impatience. L'une d'elles, qui s'était emparée du fauteuil du président voulut bien me céder la place. » (1)

A la pointe du jour, la foule envahit le château, deux gardes du corps qui assuraient la protection des appartements de la reine, sont tués. Marie-Antoinette et ses enfants se réfugient dans la chambre du roi.

Sous la pression de la foule et suivant le conseil de La Fayette qui cherche à apaiser la situation, la famille royale accepte donc de quitter Versailles. Comme le dira plus tard Michelet « Les hommes ont pris la Bastille, et les femmes ont pris le roi » (Histoire de la Révolution. Jules Michelet. Paris, Gallimard, 1979.). Ainsi, le 6 octobre dans un carrosse royal escorté par les cris de la foule, voilà « le boulanger, la boulangère et le petit mitron », qui part définitivement s'installer à Paris aux Tuileries.

Par leur démonstration de force, par leur détermination, par leur violence verbale et physique, ces journées d'octobre ont été déterminantes pour la suite de la Révolution, elles ont fait de la

pression populaire un véritable outil politique. Ces journées, dont les femmes sont à la fois initiatrices, responsables et organisatrices, peuvent être considérées comme l'une des conquêtes majeures des femmes sous la Révolution. Elles forgeront par la suite des images contradictoires : celles d'héroïnes porteuses de justice ou celles d'amazones ivres de sang portant au bout des piques les têtes des gardes tués ! Paradoxalement, elles n'obtiendront aucuns des droits déclarés durant ces journées.

La Révolution confisquée

Les femmes sont présentes dans les tribunes de l'Assemblée, elles encouragent ou sifflent les orateurs, en tricotant parfois. Le terme utilisé de « tricoteuse » qui apparaît entre 1794 et 1795, renvoie à une activité du domaine privée qui, en se déplaçant dans la sphère politique devient péjoratif : « *Postées dans les tribunes, elles influençaient de leurs voix enrrouées, les législateurs assemblés* »(2). La présence des femmes du peuple dans les assemblées politiques est perçue comme un scandale « *les Jacobines comme des harpies femelles poussent des cris féroces et trépignent de rage* » (2) ; Cette « violence féminine » choque, et génère au fils de la Révolution, une image fantasmagorique de la « tricoteuse » cruelle et furieuse. Pour mettre un terme à cette violence, les révolutionnaires décident d'exclure les femmes de l'espace politique de façon définitive. Le 30 octobre 1793, les clubs féminins sont fermés.

De même, la volonté de certaines femmes de participer au combat armé, est rapidement limitée puis interdit. En effet, avec la déclaration de guerre, des femmes-soldats se sont enrôlées dans l'armée des volontaires comme canonniers, grenadiers, ou soldats. Certaines en se déguisant en hommes, ont suivi leurs maris. Cette confusion des genres, qui existaient aussi pour les hommes déguisés en femmes, amène l'Assemblée à congédier toutes les femmes servant dans les armées (loi du 30 Avril 1793).

Penser la femme en tant que membre du corps électoral est une pensée très marginale à l'époque révolutionnaire. Condorcet, Olympe de Gouge, et Pierre Guyomar apparaissent comme des exceptions. Il n'existe pas (ou très peu) de conscience politique en tant que groupe « Femmes ». Elles se présentent la plupart du temps comme mères, épouses ou citoyennes. Au-delà des explications traditionnelles de cette exclusion du corps électoral par la supposé infériorité naturelle des femmes ou la peur des hommes face aux femmes devenues sujet de droit, Anne Vergus propose une autre explication qu'elle nomme conjugualisme .

Pour les révolutionnaires, l'électeur est « un simple instrument au service de l'expression de la volonté générale », reprenant ainsi la lecture qu'en faisaient les législateurs romains. Celui qui vote parle pour ceux et celles qui n'en ont pas le droit. Il n'est pas mandataire des intérêts d'un groupe particulier, il est le représentant d'une famille politique (les femmes, les enfants et les domestiques) qui forme une unité englobante, base de la Nation.

Le *conjugualisme* permet de comprendre la place des individus dans le modèle de société révolutionnaire. Ainsi les femmes appartiennent-elles à la sphère familiale autour de laquelle est construit le politique.

Pour la majorité des révolutionnaires, les femmes font donc partie du corps politique, et c'est pourquoi elles ont droit à la protection de la loi et à l'égalité avec les hommes :

- Egalité des droits aux successions (frères et sœurs ont les mêmes droits)
- Abolition de la tutelle paternelle pour les jeunes filles qui sont alors libres de choisir leur époux (jusqu'à la mise en place du code civil)
- Loi sur l'Etat civil et le divorce traitant à égalité les hommes et les femmes.

Malgré ses avancées, la femme reste reléguée à la sphère privée. Et celles qui ne bénéficient pas du soutien d'une autorité masculine, comme les veuves ou les orphelines, semblent bien vulnérables et marginalisées, voir suspectées de prostitution. Or les prostituées sont de plus en plus réprimées par la police qui y voit une source de désordre.

Les femmes sont donc évincées de la place publique alors qu'elles ont largement contribué au développement de la Révolution.



Club patriotique de femmes. Gouache de Jean-Baptiste Lesueur, 1791 © Musée Carnavalet

Les femmes à la Conciergerie

Au printemps 1793, le Tribunal Révolutionnaire s'installe à la Conciergerie et juge, jusqu'en 1795, « les suspects », c'est-à-dire toutes les personnes soupçonnées d'actes ou de paroles contre-révolutionnaires. Les accusés en attente de leur comparution logent à la Conciergerie. De mars 1793 à juillet 1794, la prison de la Conciergerie compte 579 femmes (soit près de 13% de la population carcérale) dont 387 sont condamnées à mort : 30% pour intelligence avec l'ennemi, 23% pour contre-révolution et 15% pour conspiration.

La Conciergerie a une réputation de prison « jacobine » où les conditions de détention sont insalubres. Cependant, les cachots sont ouverts toute la journée, et les femmes disposent d'une cour équipée d'une fontaine où elles pouvaient laver leur linge. De plus, les séjours passés

à la Conciergerie sont courts et permettent de conserver un certain standing : « *En général, les femmes du monde qu'on conduisait à la Conciergerie conservaient jusqu'au bout le feu sacré du bon ton et du bon gout.* » (le Comte Jacques de Beugnot).

Actrices de l'histoire, stigmatisées et reléguées aux fonctions subalternes, les femmes connues ou non, ont cependant tenu leurs positions, dans les événements comme dans les idées révolutionnaires au prix de leur vie. Ironiquement, au moment où la femme est invitée à demeurer dans l'espace privé, c'est l'effigie d'une femme coiffée du bonnet phrygien qui devient le « sceau » de la République.



Fontaine et table de la cour des femmes© B.Acloque/Cmn

Index:

- 1) J-J Mounier, *Exposé de ma conduite dans l'Assemblée nationale*. Dans *Orateurs de la Révolution Française*, présentés par F.Furet et R.Halévi, Paris Gallimard 1989)
- 2) Reinhardt, *le Néologiste français ou vocabulaire portatif des mots les plus nouveaux de la langue française*, supplément, Paris, 1796. Cité par Dominique Godineau, *Les Tricoteuses. Entre histoire et fantasme*, dans *Amazones de la révolution*.

Bibliographie :

- *Amazones de la Révolution. Des femmes dans la tourmente de 1789*. Sous la direction de MARTIAL POIRSON. Gourcuff Gradenigo. Octobre 2016.
- *La fabrique de l'histoire : Les femmes pendant la Révolution*. Avec ANNE VERGUS et CLYDE PLUMAUZILLE. www.franceculture.fr
- *La Révolte brisée. Femmes dans la Révolution Française et l'Empire*. JEAN-CLEMENT MARTIN, Armand Colin.2008
- *Camille et Lucile Desmoulins*. Hervé LEUWERS. Fayard, 2018.



Kucharski Alexandre(1741-1819)
©Patrick.Cadet/Cmn

MARIE-ANTOINETTE DE LORRAINE-HABSBURG

Née le 2 novembre 1755, exécutée le 16 octobre 1793 à l'âge de 37 ans

Une reine mal-aimée

Née à Vienne, Marie-Antoinette devient reine de France en 1774 lorsque son époux Louis XVI accède au trône. Surnommée « l'Autrichienne » et « Madame Déficit », elle est peu appréciée du peuple. Pamphlets et caricatures déforment ses mœurs et ses dépenses. Les événements révolutionnaires, notamment la fuite à Varennes, renforcent cette hostilité. Emprisonnée au Temple avec sa famille, elle est transférée en août 1793 à la Conciergerie. Le 15 octobre, au terme d'un procès expéditif, elle est condamnée à mort et exécutée le lendemain.

Du monstre...

Marie-Antoinette est certainement la personnalité qui a suscité le plus de fantasmes. Elle est caricaturée en méduse, en « Rousse royale ». L'opinion qui pense qu'elle a manipulé le roi en le dressant contre les mesures révolutionnaires, la surnomme « Madame Vêto ».

Parmi les fantasmes véhiculés durant son procès, on la rendit coupable de dépravation et d'inceste sur son fils.

... À la martyre

Cependant sa mort modifie son image. Estampes et tableaux hagiographiques mettant en avant sa jeunesse et son innocence, envahissent le marché européen. Le cimetière de la Madeleine, site de son inhumation transformé en chapelle expiatoire, devient un lieu de pèlerinage sous la Restauration. Objet de fascination, sa figure est sacralisée, confirmant les propos de Germaine de Staël qui prévoyait les conséquences de son exécution : « En l'immolant, vous la consacrez à jamais. »



Jean-jacques Hauer 1751-
1829 © RMN Versailles
musée Lambinet

CHARLOTTE CORDAY

Née le 27 juillet 1768, exécutée le 17 juillet 1793, à l'âge de 25 ans

D'une éducation religieuse à la radicalisation politique

Marie Anne Charlotte de Corday d'Armont naît dans une famille de la petite noblesse normande descendant de Pierre Corneille. Son père la place à l'abbaye royale de La Trinité à Caen, qu'elle quitte en 1790 suite à la suppression des ordres religieux. Elle s'intéresse alors aux idées nouvelles portées par les députés Girondins en exil à Caen, qui appellent à l'insurrection contre la Convention.

L'attentat

Suite à l'arrestation des députés girondins en mai/juin 1793, Marat apparaît comme l'incarnation des excès de la Révolution populaire. Charlotte décide de l'assassiner pour déstabiliser le pouvoir en place et assurer le retour des girondins au pouvoir.

Le 13 juillet 1793, Charlotte Corday pénètre chez Marat, le poignarde dans son bain et en fait un martyr de la Révolution. Arrêtée immédiatement, elle est transférée le 15 juillet à la Conciergerie.

Un monstre politique et sexuel

Charlotte fascine. Les Montagnards salissent son image en la montrant dégénérée, orgueilleuse. Son acte transgresse le pacte tacite de la hiérarchie des sexes. Perpétré dans un espace domestique, l'assassinat est alors l'occasion de criminaliser l'activité politique des femmes. Elle comparait devant le Tribunal révolutionnaire le 16 juillet et est exécutée le lendemain, sans n'avoir exprimé ni peur ni regret.



Anonyme©Carnavalet.Roger-Viollet

OLYMPE DE GOUGES

Née le 17 mai 1748, exécutée le 3 novembre 1793 à l'âge de 45 ans

« *Qu'y-a-t-il de commun entre les hommes et les femmes ? Tout.* »

Une femme de lettres autodidacte et engagée

Née d'un père boulanger, Marie Gouze est mariée à l'âge de seize ans. Se revendiquant fille illégitime d'un marquis, elle se fait appeler « de Gouges » à la mort de son époux et s'installe à Paris. Autodidacte, elle se lance dans l'écriture de nombreux romans et pièces de théâtre dans lesquels elle expose ses positions progressistes. En 1784, sa pièce *Zamore et Mirza* dénonce les préjugés racistes et réclame l'abolition de l'esclavage.

Une militante féministe

Sensible aux idées des Lumières, elle s'engage en politique au nom de la justice et de la liberté. Droit de vote pour tous, impôt sur le revenu, réglementation de la prostitution, égalité en matière d'héritage sont les concepts précurseurs qu'elle défend.

En 1791, dans la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, dédiée à la reine, elle revendique l'égalité des sexes devant la loi et le droit des femmes à la représentation politique. Prônant la liberté d'opinion et la liberté sexuelle, elle réclame la suppression du mariage et l'instauration du divorce.

Une opposante de Robespierre

Partisane d'une monarchie constitutionnelle et soutenant les Girondins, elle accuse Robespierre de vouloir instaurer une dictature. Elle est arrêtée en 1793 et incarcérée à la Conciergerie pour avoir publié une affiche proposant le droit au référendum des Français sur leur gouvernement. À la suite d'un procès, elle est jugée coupable d'intentions « perfides et criminelles » et conduite à l'échafaud.



Johann Ernst Jules Heinsius
© RMN.Versailles.

MANON ROLAND

Née le 17 mars 1754, exécutée le 8 novembre 1793, à l'âge de 39 ans

« Ô liberté, que de crimes commis en ton nom »

Une éducation éclairée

Jeanne-Marie Philipon surnommée Manon est issue du milieu de l'artisanat d'art par son père, maître graveur sur l'île de la Cité. Elle se passionne dès son plus jeune âge pour la lecture des philosophes des Lumières, surtout Rousseau. Très vite, elle adhère aux idéaux républicains. Indépendante, Manon refuse les prétendants et choisit son mari, en dépit des conventions. Ce sera Jean-Marie Roland, son aîné de vingt ans.

Une égérie engagée

Toute acquise aux idéaux de 1789, elle s'engage politiquement. A Paris, elle tient un salon qui devient un lieu mondain à la mode et l'un des creusets de l'élaboration de la politique girondine. Le 23 mars 1792, son mari est nommé ministre de l'Intérieur, mais Manon Roland, témoin de son époque, refuse de revendiquer une place dans l'espace politique. La chose publique, du moins dans son affichage, est du ressort des hommes. Néanmoins, elle a indiscutablement animé un courant de pensée et incarné des orientations politiques, subissant en conséquence des réactions violentes, autant liées à ses idées qu'à son état de femme.

La fabrique d'une image posthume.

A la chute des Girondins, le 2 juin 1793, elle est arrêtée. Dans l'attente de son jugement à la Conciergerie, elle rédige ses *Mémoires* et parvient, ainsi, grâce à sa plume à influencer son image post-mortem. Jugée le 8 novembre 1793 pour avoir participé à la conspiration contre la République, Manon Rolland monte le soir même à l'échafaud.



Portrait présumé de
L.Desmoulins.
L.L.Boilly©Musée Carnavalet

LUCILE DESMOULINS

Née le 18 Janvier 1770, exécutée le 13 Avril 1794,
à l'âge de 24 ans

Une jeune diariste

Lucile Duplessis-Laridon, fille d'un bourgeois aisé, est née le 18 janvier 1770. Elle tient un carnet intime dans lequel elle apparaît comme une jeune fille espiègle mais solitaire. Elle rencontre Camille Desmoulins lors de ses promenades avec sa mère au jardin du Luxembourg. Après un premier refus, son père finit par accepter leur mariage qui a lieu à l'église Saint-Sulpice le 29 décembre 1790 devant leur témoin Maximilien Robespierre. Le 6 juillet 1792 naît leur fils Horace Camille.

Un couple dans la Révolution

Le couple est uni, partageant les mêmes idées révolutionnaires. Leurs amis sont tous des républicains convaincus : Robespierre, Danton, Piéton. Lucile assiste aux séances de la Convention. Elle soutient tous les combats de son mari, et l'aide à rédiger ses articles. Camille prend part avec son ami Danton à l'attaque du palais des Tuileries le 10 Aout 1792. En 1793, il fonde le journal *Le vieux cordelier* dans lequel il commence à émettre des doutes sur l'utilité de la politique menée par Robespierre. Camille finit par être arrêté avec Danton le 30 Mars 1794

Une femme sur l'échafaud

Malgré ses démarches auprès de Robespierre, Lucille n'obtient pas la grâce de son mari. Elle est arrêtée à son tour le 4 avril. Transférée à la Conciergerie, pour y être jugée le 13 avril 1794, elle est guillotinée le soir même.

Lucile fait partie des femmes de Révolutionnaires qui, comme Madame Hébert, vont payer de leur vie une proximité intellectuelle avec leur mari. Aux côtés de Camille, elle a participé à l'élaboration de la pensée révolutionnaire de l'époque, et en a payé le prix de sa vie.



Anonyme ©
Carnavalet.Roger-Viollet

CATHERINE THÉOT

Née en 1716 (?), décédée le 1^{er} septembre 1794
à l'âge de 78 ans

Une mystique

Catherine Théot est née en Normandie de parents journaliers. Nourrie dès sa jeunesse de lectures mystiques, elle est persuadée d'être « inspirée de Dieu », choisie pour sauver le monde.

Venue travailler à Paris comme domestique, elle réunit autour d'elle un public populaire et largement féminin à qui elle prophétise la fin de la monarchie et l'accession au pouvoir du peuple. Son prosélytisme lui vaut d'être emprisonnée plusieurs années.

Religion et Révolution

Durant la Révolution, dans un climat de peur et d'incertitude, nombre de personnes se tournent vers les prophéties de mystiques. Ainsi, Catherine Théot devient un véritable phénomène et attire à elle nombre d'adeptes et curieux à la recherche d'une protection.

Comme elle encourage la conduite patriotique et assure que la France va gagner la guerre, beaucoup y voient le triomphe imminent de la Révolution. Elle reçoit notamment des proches de Robespierre.

L'affaire Théot

Les ennemis de Robespierre y trouvent l'occasion de le compromettre en le faisant passer pour le protecteur et le complice de Catherine Théot. Ce complot contribue à le discréditer et précipite sa chute en juillet 1794.

Quant à Catherine Théot, incarcérée à la Conciergerie, elle meurt quelques semaines après l'Incorruptible. Avant de mourir, elle aurait donné une ultime prophétie : « Je ne périrai pas sur l'échafaud. Un événement, qui jettera l'épouvante dans Paris, annoncera ma mort », allusion, pour certains, à l'explosion de la poudrerie de Grenelle, le 31 août 1794.